

3.5. Les mécanismes de soutien

Le principe des appels d'offres

- ➔ L'appel d'offres est un système fermé. Les autorités définissent une capacité installée cible. Les candidats proposent un prix de vente (tarif d'achat ou complément de rémunération selon les cas). Ils sont servis selon le principe du mieux-disant jusqu'à que l'objectif cible soit atteint.
- ➔ Les autorités peuvent introduire des dispositions particulières selon les objectifs (plafonnement du nombre d'heures rémunérées au prix maximum, localisation des sites ...), ce qui rend ce dispositif flexible.
- ➔ Pour les filières émergentes, cela permet de mesurer les besoins des candidats et pour les filières plus matures de contrôler la capacité installée.
- ➔ Les appels d'offres sont très complémentaires des deux autres mécanismes (tarif d'achat et complément de rémunération).

Les avantages et inconvénients des appels d'offres

Avantages

- Contrôle de la capacité installée (et dans une certaine mesure du coût pour la collectivité)
- Souplesse du mécanisme (fonctionne avec tarif d'achat ou complément de rémunération, introduction de clauses particulières, etc.)

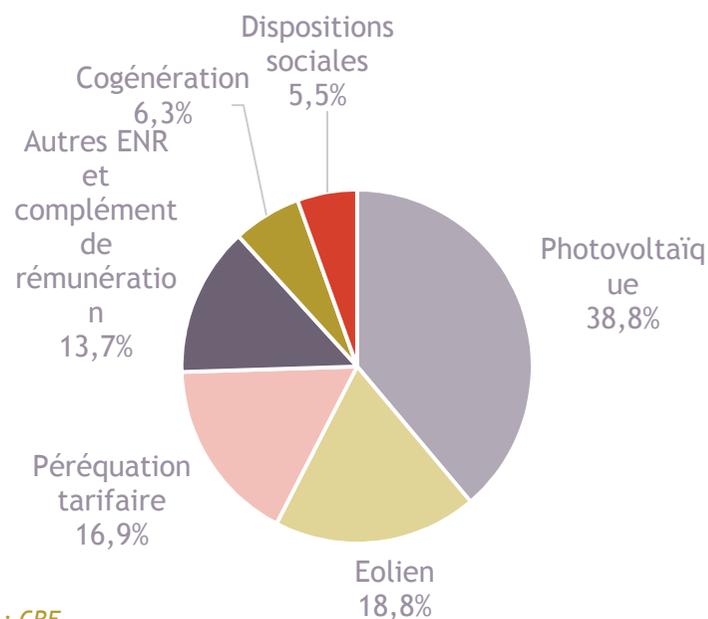
Inconvénients

- Résultats non garantis (les candidats peuvent manquer si les conditions ne sont pas jugées suffisantes)
- Soutien ponctuel (risque de stop and go)

3.7. Le financement des mécanismes de soutien

L'achat de l'électricité renouvelable est une charge de service public

La répartition prévisionnelle des charges de service public en 2017 (8 005 MEUR)



Source : CRE

➔ Les charges de service public pour 2017 sont évaluées par la CRE à 8 005 MEUR.

➔ Elles se composent de trois grandes catégories :

- > le soutien aux filières de production d'électricité d'origine renouvelable et à la cogénération ;
- > la péréquation tarifaire. C'est le fait que les petits consommateurs dans les îles payent le même tarif d'électricité que leurs homologues en métropole continentale alors que les coûts de production y sont bien supérieurs (modes de production plus coûteux dans les îles). Les fournisseurs qui proposent ces tarifs supportent donc un manque à gagner ;
- > les dispositions sociales, soit le tarif de première nécessité.

Les opérateurs qui supportent les charges de service public

Opérateurs	Achat d'électricité	Péréquation tarifaire	TPN
Historiques	Oui	Oui	Oui
Alternatifs	Enercoop uniquement (à partir de 2017)	Non	Oui

5.1. Chaîne de valeur et positionnement

EDF et Engie, des exceptions de moins en moins rares

- ➔ Les producteurs d'électricité d'origine renouvelable sont tous présents dans le domaine des études et le développement de projet. Ils le font pour leur propre compte, mais aussi pour compte de tiers. La vente de projets fait partie intégrante du business model de ces acteurs. C'est une source de cash qui peut être utilisée pour mener à bien des projets pour leur compte.
- ➔ Dans le domaine de l'exploitation, la plupart des acteurs exploitent pour leur propre compte des actifs et ils le font aussi pour compte de tiers. Une exception, Greensolver qui n'a aucun actif. L'entreprise exploite pour le compte de ses clients leurs actifs de production.
- ➔ En dehors d'EDF, les producteurs ne sont pas intégrés dans la fabrication d'équipements. Il n'y a pas d'intérêt stratégique. Le cas d'EDF est particulier. Le groupe s'est vu imposer, par les autorités en 2012, la reprise de Photowatt, fabricant français de modules photovoltaïques, pour sauver un des rares équipementiers français alors menacé de disparaître en raison de la guerre des prix dans les panneaux.
- ➔ Les producteurs ne sont pas présents dans le domaine de l'installation/construction. Ils sont maître d'œuvre et peuvent faire de l'assistance à maître d'ouvrage, mais ils ne réalisent pas les travaux. On notera toutefois deux exceptions :
 - > Engie est présent dans les travaux avec Ineo qui assure l'installation de sites de production,
 - > EDF, avec EDF ENR propose l'installation de panneaux photovoltaïques sur le mass market.
- ➔ Enfin, quelques acteurs sont également responsables d'équilibre. Outre EDF et Engie, Quadran (via sa participation dans Hydronext), RES et Voltalia intègrent cette activité. Ces producteurs pourront assurer eux-mêmes (ou via une entité faisant partie du groupe) la vente de l'électricité sur le marché dans le cadre du complément de rémunération. Quadran va même plus loin en étant fournisseur d'électricité sous la marque Energies Libres depuis cette année. Il rejoint ainsi EDF et Engie dans la vente au détail d'électricité.
- ➔ **La tendance chez les producteurs d'électricité d'origine renouvelable est à l'intégration.** La plupart proposent des projets clés en mains intégrant notamment l'ingénierie financière. S'ils ne maîtrisent pas eux mêmes certaines compétences, comme l'installation en tant que telle, ils recourent aux partenariats pour constituer une offre globale.